Mouvement des Entreprises de France

Covid-19 : comme la France, d’autres Etats européens se reconfinent

Publié le 10 novembre 2020

Des confinements généralisés sont en vigueur en Irlande, au Royaume-Uni, en Autriche et en Belgique. Des couvre-feux régionaux ont été annoncés en Espagne et en Italie. Des reconfinements locaux ont été décrétés en Allemagne.

Même si les écoles restent ouvertes, le télétravail devient la norme en Europe. Les bars et restaurants sont fermés, ainsi que certains commerces non essentiels.

Face à la situation sanitaire préoccupante à Bruxelles, les institutions européennes se reconfinent elles-aussi. A la Commission, le télétravail est pratiqué massivement. Le Parlement reste fermé aux visiteurs. Les réunions sont dématérialisées et Strasbourg n’a plus accueilli de plénière depuis février. Au Conseil, la grande majorité des réunions (y compris ministérielles) se tiennent en virtuel.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles